



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	7

Extrait du Registre des Délibérations Séance du Mercredi 26 Mai 2016

L'an deux mille seize, le 26 mai 2016 à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le vendredi 20 mai 2016, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Michel MARCOTTE (CASO)

Absents/excusés : Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Franck DELABASSERUE (CCTP), Jacques André DELACRE (CCRA), Brigitte HAVART (CCTP), Jean-Claude HIRAUT (CASO).

Suppléants présents :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

17/2017 - TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA HEM ET DE SES AFFLUENTS - ANNEE 2016 - ATTRIBUTION DES MARCHES

M. Le Président expose que suite au vote favorable du comité syndical du SYMVAHEM en date du 21 septembre 2015 concernant la réalisation de travaux de restauration sur la Hem et ses affluents en 2016, une consultation a été lancée sous la forme d'un marché à bons de commande en 3 lots.

La mise en concurrence a débuté le 8 avril 2016 et la date limite des offres était fixée au 13 mai 2016. L'analyse des offres devant avoir lieu ces derniers jours, les noms des entreprises attributaires seront communiqués en séance concernant chacun des 3 lots suivants :

- lot 1 - Clôtures et pompes de prairies,
- lot 2 - Travaux de terrassement,
- lot 3 - Restauration de la ripisylve et des berges.

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sur la base du rapport d'analyse des offres reçues, le conseil syndical autorise le Président à signer :

- le marché concernant le lot n°1 avec l'entreprise « Forêts et Paysages » et toutes les pièces s'y rattachant.
- le marché concernant le lot n°2 avec l'entreprise « Forêts et Paysages » et toutes les pièces s'y rattachant.
- le marché concernant le lot n°3 avec l'association « campagnes services » et toutes les pièces s'y rattachant.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le **31 MAI 2016**

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 2 JUIN 2016



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 2 JUIN 2016

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	7

Extrait du Registre des Délibérations *Séance du Mercredi 26 Mai 2016*

L'an deux mille seize, le 26 mai 2016 à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le vendredi 20 mai 2016, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Michel MARCOTTE (CASO)

Absents/excusés : Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Franck DELABASSERUE (CCTP), Jacques André DELACRE (CCRA), Brigitte HAVART (CCTP), Jean-Claude HIRAUT (CASO).

Suppléants présents :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

**18/2016 - TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA HEM - PERIODE 2016-2018 -
ATTRIBUTION DES MARCHES**

M. Le Président expose que suite au vote favorable du comité syndical du SYMVAHEM en date du 21 septembre 2015 concernant la réalisation de travaux d'entretien de rivière sur la Hem pour la période 2016-2018, une consultation a été lancée sous la forme d'un marché à lot unique.

La mise en concurrence a débuté le 8 avril 2016 et la date limite des offres était fixée au 13 mai 2016. L'analyse des offres devant avoir lieu ces derniers jours, le nom de l'entreprise attributaire sera communiqué en séance concernant le lot unique suivant :

- gestion des embâcles, abattage préventif, taille d'allègement, émondage d'arbres têtards, entretien végétation aquatique, nettoyage du lit mineur, gestion atterrissements, fauche, débroussaillage.

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil syndical autorise le Président à signer :

- le marché avec l'association « campagnes services » et toutes les pièces s'y rattachant.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le **31 MAI 2016**

Le Président, José BOUFFART




Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART






SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	7

Extrait du Registre des Délibérations *Séance du Mercredi 26 Mai 2016*

L'an deux mille seize, le 26 mai 2016 à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le vendredi 20 mai 2016, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Michel MARCOTTE (CASO)

Absents/excusés : Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Franck DELABASSERUE (CCTP), Jacques André DELACRE (CCRA), Brigitte HAVART (CCTP), Jean-Claude HIRAUT (CASO).

Suppléants présents :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

19/2016 - DEMARCHE PAPI - PAIEMENT DU SOLDE

M. le Président rappelle qu'en octobre 2012, le pôle métropolitain de la côte d'Opale (PMCO) a déposé auprès des services de l'Etat un dossier de PAPI d'intention en collaboration avec le SYMVAHEM, à charge pour lui de participer au plan de financement à hauteur de 31 000 euros, notamment pour la réalisation d'études dans le cadre du lot n°4 dédié à la lutte contre les inondations sur la Hem.

Ainsi, deux chargées de mission ont été recrutées afin d'animer le dispositif : Justine Toussaint et Angèle Doyer, cette dernière étant plus particulièrement affectée au suivi des projets du SYMVAHEM.

A la date du 19 mai 2016, le montant des études réalisées dans le cadre du lot n°4 s'élève à 123 371 euros sur un prévisionnel fixé à 155 000 euros.

Toutefois, les études ne sont pas totalement terminées et pourraient générer de nouvelles dépenses.

De plus, en raison du retard dans le lancement du dispositif et de la nécessité d'avoir une large concertation à l'échelle du SAGE, l'animation s'est poursuivie au-delà de ce qui était prévu.

C'est pourquoi le SMCO sollicite le maintien de la participation financière du SYMVAHEM à hauteur de 31 000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'élargir l'assiette de financement du SYMVAHEM (initialement dédiée aux études sur la Vallée de la Hem), aux actions d'animation comprenant le temps passé pour organiser, conduire et assurer

le suivi des réunions en rapport avec les projets de zones d'expansion de crues, ainsi que le financement de lettres d'informations à destination de la population.

- d'autoriser le Président à verser le solde de la participation financière du SYMVAHEM soit un montant de 10 333 euros.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le

31 MAI 2016

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 2 JUIN 2016



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	7

Extrait du Registre des Délibérations *Séance du Mercredi 26 Mai 2016*

L'an deux mille seize, le 26 mai 2016 à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le vendredi 20 mai 2016, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA), Julien RENAULT (CCRA) remplacé par Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Jean-Michel MARCOTTE (CASO)

Absents/excusés : Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Franck DELABASSERUE (CCTP), Jacques André DELACRE (CCRA), Brigitte HAVART (CCTP), Jean-Claude HIRAUT (CASO).

Suppléants présents :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel MARCOTTE (CASO).

20/2016 - MOULIN DELZOIDE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX

M. le Président rappelle que le Moulin Delzoide est la propriété de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO) qui est soumise à la même réglementation que les personnes privées.

Par délibérations respectives du 2 février 2016 et du 25 février 2016, le SYMVAHEM et la CASO ont validé la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation de travaux à l'endroit du barrage du moulin Delzoide comprenant :

- la démolition d'un appentis et de la chambre à turbine du moulin,
- la réalisation d'une pente douce en enrochements au niveau du bras de décharge afin de permettre aux poissons migrateurs de remonter le cours d'eau,
- l'aménagement de la chute d'eau au niveau du moulin afin de diminuer la hauteur pour permettre une descente moins périlleuse pour les poissons,
- la remise en état des abords du moulin et des berges en briques.

Lors d'une réunion dédiée aux travaux envisagés sur les barrages des moulins, le 15 décembre 2015, avec les principaux financeurs du SYMVAHEM, à savoir Région, Département, Agence de l'Eau, il a été convenu de déposer des dossiers de subvention pour atteindre 80 % de participation auprès des financeurs.

Le conseil syndical décide à l'unanimité de se prononcer favorablement pour solliciter le conseil départemental à hauteur de 69 254,40 euros (20 %) sur le montant estimatif des travaux soit 346 272 euros TTC.

Il est précisé qu'une demande de participation complémentaire sera effectuée auprès de l'agence de l'eau Artois-Picardie après le résultat de l'appel d'offres pour atteindre au total 80% de subvention.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le **31 MAI 2016**

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

16 JUIN 2016